

**Fernande Roy : *Histoire de la librairie au Québec*. Montréal, Leméac, 2000**

**Marcel Lajeunesse**

Volume 4, Number 1, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000613ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000613ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)

1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lajeunesse, M. (2001). Review of [Fernande Roy : *Histoire de la librairie au Québec*. Montréal, Leméac, 2000]. *Globe*, 4(1), 164–167.  
<https://doi.org/10.7202/1000613ar>

genre se reconnaissent » (p. 21) et en présentant quelques auteurs d'écritures hybrides, tels que Klein, Laferrière et Rushdie, l'auteure arrive à distinguer le concept d'hybridité des termes qui lui sont parents : le multiculturalisme, le syncrétisme, la créolité et le métissage.

La collection « Les élémentaires. Une encyclopédie vivante » compte quelques titres, notamment sur le cinéma de Hong Kong, l'économie sociale et l'anarchisme. Elle se veut une « encyclopédie générale qui communique la connaissance sous le signe de la ferveur et de la passion en accordant une place prépondérante aux auteurs ». En cherchant à « dresser le portrait de la société québécoise qui, prise dans son ensemble est une véritable encyclopédie vivante », l'éditeur relève le défi de concilier la concision, la synthèse et la subjectivité, ce qui n'est pas simple.

Aussi, la teneur de la collection impose un certain ton, qui n'est pas sans susciter le caractère enthousiaste de l'écriture, avec le risque certain de taire les antithèses au profit de l'engagement. Simon arrive toutefois à esquiver le pamphlet et à nous convaincre de la pertinence du concept d'hybridité, tout en expliquant dans une langue simple, dépouillée et sobre la nécessité de prendre en compte le multiple transitoire dans notre compréhension du monde contemporain, et notamment du Québec d'aujourd'hui.

Daniel Chartier  
Université du Québec à Montréal

**Fernande Roy**

*Histoire de la librairie au Québec.*

Montréal, Leméac, 2000.

Il est indéniable que la librairie est un territoire négligé de l'histoire du livre au Québec. Pourtant, elle constitue un lien essentiel entre les éditeurs et les lecteurs. Contrairement à l'édition, qui a été largement étudiée depuis quelques décennies, la librairie n'a donné lieu qu'à

## RECENSIONS

quelques travaux, notamment ceux de Jean-Louis Roy sur Fabre et Crémazie, d'Yvan Lamonde sur Bossange et la librairie à Montréal de 1776 à 1920, de François Landry sur Beauchemin et de Jacques Michon sur Fides. Il faut souligner que l'étude de la librairie s'appuie davantage sur les archives d'associations de libraires que sur celles de grandes librairies ou de grands libraires. L'ouvrage que livre Fernande Roy se veut « un premier effort devant faciliter les recherches ultérieures » (p. 10), et il montre bien que le libraire est d'abord un commerçant d'un genre particulier, pris dans une tension dynamique et mouvante entre affaires et culture, mais un commerçant tout de même.

Nous savions déjà qu'en Nouvelle-France, il n'y avait eu ni imprimeur, ni éditeur, ni libraire, et que ce « sont les anglophones qui installent un modèle que les francophones vont s'approprier petit à petit » (p. 26-27). Dans les premières décennies du Régime britannique, deux constatations s'imposent : d'abord, il est nécessaire pour s'approvisionner en livres de France d'avoir un agent londonien (avec l'incidence sur les coûts et les délais) ; ensuite, il y a ici un besoin urgent de volumes religieux (Brown et Gilmore impriment, en 1765, 2000 exemplaires du *Catéchisme de Sens*, et autant en 1766, tandis que Fleury Mesplet publie des livres religieux commandés par les Sulpiciens montréalais). À partir de 1820, des changements interviennent dans la librairie avec Bossange et Fabre, puis dans les années 1840 avec Jean-Baptiste Rolland, Charles-Odilon Beauchemin et Zéphirin Chapeleau à Montréal, et avec les frères Crémazie à Québec. La librairie d'Édouard-Raymond Fabre à Montréal et celle des Crémazie à Québec furent bien plus que de simples commerces : elles constituèrent des foyers d'animation politique et culturelle. Le marché du livre est d'ailleurs étroit au Bas-Canada : il faut donc vendre dans la librairie autre chose que des livres, tels que des parfums, des alcools, des objets religieux ou des papiers peints. Ce sont tous des produits d'importation, donc des produits chers. Ainsi, le livre est vendu au Bas-Canada le double du prix de Paris et n'assure au libraire que 15 % de profit, une fois acquittés les coûts du transport, des assurances et d'envoi du paiement.

À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les clercs contrôlent l'éducation et, par le fait même, les manuels scolaires, qui représentent le domaine le

plus rentable de la librairie. S'impose alors la distinction entre bons et mauvais livres, les bons étant ceux qui avaient reçu l'approbation cléricale. Deviennent courants, à cette époque, les discours contre les mauvais livres, puis, vers les années 1900, les discours contre les mauvais libraires. Dans le Québec de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a profondément changé en raison de l'industrialisation, de l'urbanisation (il y a en 1900 un million d'habitants à Montréal et 70 000 à Québec) et de l'alphabétisation (autour de 90 % en 1900), des libraires ont réalisé de belles carrières. Jean-Baptiste Rolland, libraire depuis 1842, relieur, éditeur, imprimeur, importateur puis papetier, en 1882, réussit une intégration verticale de ses activités. Charles-Odilon Beauchemin, qui débute lui aussi en 1842, comme colporteur, puis libraire, relieur et éditeur de manuels scolaires, développe pour sa part des relations serrées avec le clergé et le gouvernement. S'ajoutent à ceux-ci Cadieux et Derome en 1878, Granger dans la décennie 1890, de même que Garneau ou Côté et Brousseau. Les libraires se font connaître à cette époque par divers outils publicitaires : les catalogues, évidemment, mais aussi les bulletins d'information et les almanachs (Beauchemin en 1855, Rolland et 1867, Derome et Cadieux en 1883).

Le XX<sup>e</sup> siècle voit émerger nombre de procures de congrégations religieuses qui produisent des manuels scolaires et se font distributeurs, comme le dit Fernande Roy : « de tuteur du livre et de l'imprimé, le clergé est nettement devenu compétiteur » (p. 165). Parallèlement, le libraire devient éditeur lui-même, au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Vers 1920, l'éditeur professionnel naît au Québec, mais il faut attendre la Seconde Guerre mondiale pour voir se développer une édition pourvue de grands moyens : cet âge d'or, artificiel en somme, car né de l'Occupation en France, permet la réimpression des auteurs français et la distribution de livres publiés au Québec partout dans le monde. On constate aussi, pendant ces quelques années, un relâchement de la censure cléricale. Mais la fin de la guerre et la libération de la France sonnent le retour à la normale dans l'édition et dans la censure.

Dans l'après-guerre, Fides, Beauchemin et le Centre de psychologie et de pédagogie partagent avec les communautés religieuses le lucratif marché du manuel scolaire, et il faudra attendre les travaux de la

## RECENSIONS

Commission Bouchard (1963) pour avoir un véritable portrait de la situation des années 1945-1963, qui se révèle être celui d'un marché mis en coupe réglée suite à des approbations bidon du Département de l'Instruction publique et à des conflits d'intérêts notoires. Après 1960, suite aux conclusions de la Commission Bouchard, l'État se mêle de ce commerce particulier par le biais de lois diverses sur l'« agrément » (l'accréditation) des libraires ou sur la politique du livre. Par ailleurs, les libraires s'organisent avec la renaissance en 1960 de la Société des libraires canadiens, à laquelle succède en 1970 l'Association des libraires du Québec. Il est évident que quelques grands libraires dominent les regroupements des librairies, parmi lesquels André Dussault, André Constantin et Victor Martin. Depuis, on en est venu à dénombrer, en 1999, 215 librairies agréées, dont 169 indépendantes, 32 regroupées en chaîne et 14 en coopératives.

Dans cette première synthèse, riche de questions et de recherches à venir, l'auteure constate la position ambiguë des libraires en ce qui a trait à la politique de lecture pratiquée par les bibliothèques et ose écrire, en épilogue, que « la protection accordée aux libraires est en réalité une subvention déguisée qui, par le passé, a presque toujours représenté un transfert de fonds publics des bibliothèques aux libraires » (p. 231). Les bibliothèques et les librairies ne sont pas en concurrence dans le domaine de la lecture publique, mais plutôt en complémentarité. Les libraires québécois doivent se rendre compte qu'à l'instar du monde occidental, édition, librairie et bibliothèque sont des chaînons d'une politique de la lecture et que leur développement va de pair. Il est normal, ici comme ailleurs, que les libraires doivent naviguer entre commerce et culture et qu'ils doivent assurer un équilibre entre l'un et l'autre pour subsister et justifier leur rôle social. Ce difficile équilibre est, d'ailleurs, une constante tant dans le domaine de l'édition que dans celui de la librairie. Le livre de Fernande Roy, qui se présente comme une synthèse commode, va devenir pour plusieurs années le livre de référence sur la librairie au Québec.

Marcel Lajeunesse  
Université de Montréal